

<p>Durée</p> <p>Module 1 : 3 jours Module 2 : 2 jours</p>	<p>La DUP initiale créée en 1993 regroupe deux fonctions distinctes : celle de DP et celle de membre du CE.</p> <p>Les missions et les modes de fonctionnement de chaque institution sont préservés</p>
<p>Public</p> <p>Elus de la Délégation unique du personnel</p>	<p>Contenu pédagogique</p> <p>Module 1 – Les aspects juridiques (3 jours)</p>
<p>Pré requis</p> <p>Aucun</p>	<p>1 - Spécificité : l'exercice conjoint de deux mandats différents</p> <p>2 - Le tronc commun</p> <p>3 - L'exercice de la fonction de DP</p>
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Respecter les spécificités et les attributions de chacune des institutions composant la DUP Maitriser les règles de fonctionnement Connaître les droits et les obligations des élus 	<p>4 - L'exercice de la fonction d' élu au comité d'entreprise</p> <p>4.1- La personnalité juridique 4.2- Le fonctionnement de l'institution 4.3 - les attributions du CE 4.4 - Les réunions du CE</p> <p>Module 2– Formation Economique des élus au CE (2 jours)</p>
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratique</p>	<p>1 - Comprendre les documents comptables communiqués par l'entreprise</p> <p>- Le compte de résultat : comprendre sa logique et interpréter les différents soldes - Le bilan : les postes, les capitaux propres et permanents, le fonds de roulement. - La lecture des comptes et l'analyse de l'évolution de la structure</p>
<p>Evaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> Quizz d'auto évaluation 	<p>2 - Respecter les nouvelles obligations comptables des petits CE</p> <p>- La tenue d'une comptabilité simplifiée - L'arrêté des comptes annuel - L'établissement d'un rapport d'activité - L'information des salariés</p>
<p>Intervenant</p> <p>Formatrice consultante spécialisée</p>	
<p>Lieu</p> <p>Chez EvryWare (EVRY ou LIEUSAIN) ou sur site Client.</p>	